

# Jean-Louis Borloo dévoile son plan pour le solaire

Propos recueillis par Frédéric de Monicault

15/05/2009 | Mise à jour : 08:41 | Commentaires **29** |  Ajouter à ma sélection



Jean-Louis Borloo, le 6 mai, au ministère. Crédits photo : Le Figaro

**INTERVIEW - Le ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable lance notamment un appel d'offres pour construire une grande centrale photovoltaïque par région.**

Jean-Louis Borloo se déplace vendredi dans la région de Chambéry pour une visite placée sous le signe de l'énergie solaire. Au menu, l'annonce de mesures pour que la France accélère son développement dans cette énergie très prometteuse.

**LE FIGARO. - Vous dites que la France doit jouer un rôle de tout premier plan dans le développement de l'énergie solaire. Quels sont les grands axes de la stratégie dévoilée vendredi ?**

Jean-Louis BORLOO. - D'abord et avant tout, accélérer les raccordements au réseau des infrastructures solaires, en simplifiant toutes les procédures. C'est d'autant plus crucial que, depuis le Grenelle de l'environnement, la progression des capacités de production photovoltaïque correspond à la moitié de ce qui a été réalisé au cours des dix dernières années.

Ensuite, l'État lance vendredi l'appel d'offres visant à implanter d'ici à 2011 au moins une centrale solaire dans chaque région, pour une puissance totale de 300 MW. Cela permet d'alimenter en électricité l'équivalent d'une ville de 150 000 habitants. Ce programme représente un investissement de 1,5 milliard d'euros, réparti sur tout le territoire.

**Au cours des derniers mois, la valeur de plusieurs entreprises liées aux énergies renouvelables a chuté de manière spectaculaire. Cela correspond-t-il à une perte de confiance dans cette industrie ?**

La crise financière a sans doute eu un impact sur les actions des entreprises, mais je rappelle que le secteur des énergies renouvelables connaît une croissance à deux chiffres depuis plusieurs années. Un exemple : la capacité du photovoltaïque a été multipliée par 2,5 sur la seule année 2008, et l'appel d'offres sur les centrales solaires va permettre de multiplier encore par 5 en quelques mois.

Si on analyse la trajectoire des compagnies vertes, on mesure qu'elles sont un bon amortisseur de crise et qu'elles créent de l'emploi : les énergies vertes amorcent leur expansion. Au contraire, le potentiel est tel que l'on ne peut que progresser.

**Vous annoncez vendredi la création d'une équipe de France dédiée à la recherche et l'innovation dans les énergies nouvelles. Qu'est-ce que cela recouvre exactement ?**

Le Grenelle de l'environnement va permettre de passer à la vitesse supérieure dans la recherche, notamment dans le solaire avec une enveloppe de 130 millions d'euros sur la période 2009-2012. Mais pour articuler parfaitement cet effort, en accord avec Valérie Pécresse, nous allons mettre en place une nouvelle organisation de la recherche dans le domaine des nouvelles technologies de l'énergie. Nous voulons mieux structurer la valorisation industrielle de cette recherche autour de plusieurs organismes de référence, comme le CEA, l'IFP et l'INES.

Nous avons sollicité l'aval du président de la République et du premier ministre afin de créer un fonds d'investissement dédié aux énergies nouvelles, doté d'un budget annuel de 100 millions d'euros.

**Ces dernières semaines, on a surtout parlé de la filière nucléaire française. N'est-ce pas au détriment de l'essor du renouvelable ?**

Pas du tout. Au-delà de l'EPR, les véritables augmentations de la capacité de production électrique française reposent sur les énergies renouvelables. La croissance verte du Grenelle de l'environnement est source de compétitivité. Elle crée des emplois et optimise le fonctionnement d'un grand nombre d'infrastructures. La France est véritablement en train de prendre ce virage.

Imprimer 	Partager      
Envoyer 	S'abonner     

**LE FIGARO** · fr